

Wil, le 09.10.2018

Dossier de presse

Point de Presse du 09.10.2018

1. Communiqué
2. Allocution de Karin Keller-Sutter
3. Curriculum vitae
4. Autres discours
5. Invitation aux médias pour l'Assemblée de désignation

Intervenants:

- › Karin Keller-Sutter, présidente du Conseil des Etats
- › Raphael Frei, président du PLR St-Gall
- › Walter Müller, conseiller national
- › Marcel Dobler, conseiller national
- › Christoph Graf, secrétaire général du PLR St-Gall

Contact média / demandes d'entretien / demandes d'information

Pour toute question relative à la décision de la présidente du Conseil des Etats Karin Keller-Sutter, pour une demande d'entretien ou une tout autre question en lien avec le PLR Saint-Gall ou ses représentants, M. Christoph Graf se tient à votre disposition :

- › Christoph Graf, secrétaire général, 071 222 45 45 (également en dehors des heures de bureau), 076 426 73 55, graf@fdp.sg

Veuillez ne pas soumettre de demande par d'autres canaux.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Karin Keller-Sutter candidate au Conseil fédéral

Après mûre réflexion, la présidente du Conseil des Etats monte sur le ring

La présidente du Conseil des Etats Karin Keller-Sutter se porte candidate à la succession du conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann. Elle a fait part aujourd'hui de sa décision aux médias. Le PLR St-Gall se réjouit de cette candidature et proposera Karin Keller-Sutter aux membres pour une nomination le 20 octobre. Avec l'annonce de cette candidature, la revendication de la Suisse orientale d'être à nouveau représentée au Conseil fédéral est soulignée. En outre, Karin Keller-Sutter, en tant que membre influente du Conseil des Etats, ancienne conseillère d'Etat et représentante de l'industrie et du commerce, et toujours dans une perspective du bien commun, possède les conditions et les compétences idéales pour occuper les plus hautes fonctions.

A l'occasion du Point de Presse du jour, la présidente du Conseil des Etats Karin Keller-Sutter a fait part de son intérêt pour le poste de conseillère fédérale. Au cours de ces sept dernières années, Karin Keller-Sutter s'est fait un nom grâce à sa maîtrise des dossiers au Conseil des Etats. Elle a considérablement contribué à la recherche de solutions dans certains dossiers politiques exigeants et s'est distinguée de par ses talents de bâtisseuse de ponts. Grâce à son mandat de présidente au Conseil des Etats, elle dispose également d'une connaissance approfondie du fonctionnement du Parlement et représente par ailleurs la Suisse sur la scène internationale au travers de son poste de présidente de la délégation UE/AELE.

Sans réserve au service de son pays

« Ce serait pour moi un grand honneur et un réel plaisir de pouvoir m'engager pour notre pays dans cette fonction pleine de responsabilités. », a expliqué Karin Keller-Sutter. La décision de soumettre sa candidature n'a toutefois pas été prise à la légère : « J'ai profité de la semaine dernière pour analyser la situation avec mon mari, ma famille, mes amis, ainsi que mes collègues. Ainsi, après mûre réflexion, j'ai décidé de me mettre à disposition de mon parti pour l'élection complémentaire au Conseil fédéral pour succéder à Johann Schneider-Ammann. » raconte Karin Keller-Sutter au début de son discours. Elle a également souligné ouvertement que sa non-élection, huit ans auparavant, a également joué un rôle dans sa prise de décision. « J'ai appris à composer avec des périodes plus difficiles et des défaites. » Mais elle se sent largement soutenue – à la fois par son mari, sa famille, son entourage ainsi que par de nombreux représentants, tant PLR que d'autres partis : « Désormais âgée de 54 ans, je suis dans une période de ma vie où j'aurais les épaules et la tête libres pour me consacrer pleinement à ce mandat. Je suis prête à servir notre pays sans réserve. »

Une formation internationale

Fille d'un couple de restaurateurs, Karin Keller-Sutter est née le 22 décembre 1963. Après une scolarité entre Wil et Neuchâtel, et un séjour d'études à Londres, elle a suivi une formation de traductrice et d'interprète de conférence à Zurich. Après un autre semestre d'études à Montréal, elle a complété ses études par un troisième cycle d'études postgrades en pédagogie à l'Institut de pédagogie de l'Université de Fribourg. Jusqu'à son élection au gouvernement de St-Gall en 2000, elle a travaillé comme traductrice et interprète de conférence indépendante et chargée de cours à l'École professionnelle ainsi qu'à l'École de commerce du canton de St-Gall. A ce jour, elle exerce différents mandats dans le domaine privé.

Du conseil communal au Conseil des Etats

D'abord élue au conseil communal de Wil en 1992, puis au Grand Conseil en 1996, Karin Keller-Sutter a ensuite exercé le mandat de présidente du PRD canton de St-Gall. Plus tard, dans sa fonction de conseillère d'Etat, elle fut à deux reprises élue présidente du gouvernement et a représenté son canton à la Conférence des gouvernements cantonaux de 2010 à 2012. Durant la même période, elle a également

présidé la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police. En 2011, elle fut immédiatement élue au Conseil des Etats, qu'elle a d'ailleurs présidé en 2017/2018. Karin Keller-Sutter est par ailleurs aussi membre d'importantes commissions, comme notamment la CER et la CSSS. Elle est aussi engagée dans la CPE et préside la délégation parlementaire UE/AELE.

Compétente et pragmatique

Dans le cadre du Point de Presse, Karin Keller-Sutter a été soutenue par plusieurs élus du PLR St-Gall. Dans son discours, le président cantonal et député au Grand conseil Raphael Frei a souligné que la compétence des candidats potentiels est décisive. Selon Frei : « Avec Karin Keller-Sutter, le PLR St-Gall présente une conseillère aux Etats qui maîtrise ses dossiers, compétente et tournée vers l'avenir, dotée notamment d'une expérience gouvernementale. Le PLR est convaincu qu'elle sera une excellente représentante pour la Suisse orientale mais surtout la candidate idéale pour reprendre le poste de conseillère fédérale, parfaitement apte à prendre cette responsabilité pour notre pays. » Il ajoute aussi : « Karin Keller-Sutter a toujours gardé le cap. Elle est proche de la population, s'intéresse à ce qui se passe, c'est ce qui la caractérise. C'est une personnalité très cordiale et pleine d'humour, deux qualités qui sont essentielles pour endosser la plus haute fonction. »

Représentation de la Suisse orientale au Conseil fédéral

Dans son discours, le conseiller national Walter Müller a notamment souligné la revendication de la Suisse orientale d'être à nouveau représentée au Conseil fédéral : « La culture, la conception de l'Etat et le pragmatisme de la Suisse orientale ne sont actuellement pas pris en compte dans les décisions du Conseil fédéral. La Suisse orientale n'a plus été représentée au Conseil fédéral depuis 2010, et cela remonte à 1986 pour le canton de St-Gall », déclare Müller. Il ajoute que Karin Keller-Sutter n'est pas seulement une candidate idéale pour la Suisse orientale : « elle est avant tout très compétente, déterminée et va droit au but en politique. Elle a toujours démontré sa grande disposition à trouver des compromis, même au-delà des limites de son propre parti – et toujours dans l'intérêt de l'ensemble de la Suisse. »

Un bon réseau dans le secteur économique

Dans son discours, Marcel Dobler se rappelle : « Karin disait de temps en temps : générer avant de distribuer. Cette déclaration m'est restée en tête. Cette prise de conscience, Karin Keller-Sutter doit l'apporter au Conseil fédéral ». En plus de son bagage politique, Karin Keller-Sutter apporte avec elle de nombreuses années d'expérience dans les affaires. Au vu de la situation actuelle, ce point est d'autant plus important. En effet, après le départ de Johann Schneider-Ammann, Marcel Dobler est convaincu que la vision de l'économie fera largement défaut au Conseil fédéral. Il a également souligné : « Elle n'a jamais perdu la vue d'ensemble de la situation. C'est pourquoi elle a contribué à des compromis majoritairement acceptés dans de nombreux dossiers importants au Parlement ».

Assemblée de nomination le 20 octobre

Karin Keller-Sutter a fait part à la direction du PLR St-Gall de son intérêt de soumettre sa candidature le 8 octobre 2018. La direction du parti cantonal proposera sa candidature aux membres et rendra officiellement réponse le 20.10.2018, à l'occasion d'une assemblée publique de nomination. Après sa nomination, la section cantonale devra annoncer par écrit la candidature officielle de Karin Keller-Sutter à PLR. Les Libéraux-Radicaux Suisse, qui prendra ensuite en charge les suites de la procédure de sélection. La stratégie et le ticket seront quant à eux définis par le groupe parlementaire.

Allocution de Karin Keller-Sutter

Seules les paroles prononcées font foi.

Mesdames, Messieurs,

Il y a deux semaines, le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann annonçait sa démission du Conseil fédéral pour fin 2018. Comme vous le savez, j'ai alors été très rapidement confrontée à la question de savoir si je souhaitais poser ma candidature pour le poste de Conseillère fédérale. J'ai profité de la semaine dernière pour analyser la situation avec mon mari, ma famille, mes amis, ainsi que mes collègues. Ainsi, après mûre réflexion, j'ai décidé de me mettre à disposition de mon parti pour l'élection complémentaire au Conseil fédéral pour succéder à Johann Schneider-Ammann. J'ai fait part de cette décision hier, au président cantonal ainsi qu'à la direction du PLR Suisse.

Ce serait pour moi un grand honneur et un réel plaisir de pouvoir m'engager pour mon pays à ce poste plein de responsabilités. Je souhaite contribuer à une économie prospère, une société libérale, ainsi qu'à un état sain. Ils sont le fondement d'un avenir sûr.

Je dois admettre qu'il n'y a encore pas si longtemps, je ne me serais pas imaginée relever à nouveau ce défi. Cependant, deux aspects ont été particulièrement décisifs pour moi :

D'une part, j'ai énormément appris des sept dernières années, au cours desquelles j'ai pu représenter le canton de St-Gall au Conseil des Etats. J'ai eu la chance de collaborer au sein des commissions CER, CSSS et CPE, apportant ainsi à diverses reprises ma contribution dans la recherche de solutions. J'ai donc aidé à construire des ponts et à trouver des compromis. Le travail politique au-delà des frontières linguistiques me passionne lui aussi particulièrement. En tant qu'actuelle présidente du Conseil des Etats, je me suis largement familiarisée avec le fonctionnement du Parlement. Le poste de présidente de la délégation UE/AELE m'a non seulement permis d'acquérir une expérience à l'échelle internationale, mais aussi d'étendre mon réseau au-delà des frontières nationales. Ces connaissances du travail parlementaire, couplées à de longues années d'expérience en tant que conseillère d'Etat et membre du conseil d'administration de nombreuses entreprises – dont une entreprise active à l'échelle internationale – ont considérablement enrichi mon expérience, ce qui est nécessaire en politique fédérale. Au cours des dernières années, j'ai également eu l'occasion d'acquérir des connaissances sur le travail associatif – chez Swiss Retail et à l'Union patronale suisse.

Toutefois, tout ceci ne suffirait pas à lui seul pour que je présente à nouveau ma candidature. A la démission du Conseiller fédéral Burkhalter déjà, de nombreux collègues – du PLR, mais aussi d'autres partis – m'ont approchée et m'ont demandé de me mettre à disposition à la prochaine vacance. J'ai ressenti à nouveau ces encouragements au cours des derniers mois et encore récemment, ces derniers jours, au conseil des Etats, mais aussi de la part de la direction du PLR. Ce sentiment d'être portée m'a donné la force et le courage nécessaires pour me lancer à nouveau dans cette aventure. Je me réjouis de cette confiance, car j'ai un profond respect envers une éventuelle prise de fonction de Conseillère fédérale.

Les discours de démission des Conseillers fédéraux Leuthard et Schneider-Ammann ont clairement montré que le mandat d'un Conseiller fédéral peut être à la fois très passionnant et gratifiant, mais particulièrement exigeant pour les personnes concernées. La semaine dernière, le conseiller aux Etats Caroni a d'ailleurs déclaré, à juste titre, que ce mandat était « universel ». Je suis bien consciente que la fonction de Conseillère fédérale est très astreignante, tant sur le plan physique que psychologique. Désormais âgée de 54 ans, je suis dans une période de ma vie où j'aurais les épaules et la tête libres pour me consacrer pleinement à ce mandat. Sur le plan personnel, j'ai la chance d'être soutenue par mon mari depuis près de 30 ans. Je ressens ainsi une certaine responsabilité de pouvoir donner quelque chose en retour et sans réserve à notre pays pour les prochaines années.

Ma vie n'a pas toujours été un long fleuve tranquille, tant sur le plan personnel que sur le plan politique. Je n'ai pas eu la chance d'avoir des enfants, et je n'ai pas été élue au Conseil fédéral, il a de cela huit ans. J'ai ainsi dû composer avec des périodes plus difficiles et des défaites. Mais il y a toujours une porte qui s'ouvre quelque part, à condition de bien vouloir la voir. C'est également l'attitude que je souhaite adopter durant les semaines à venir.

Naturellement, des défis et des obstacles m'attendent. D'abord, la nomination par le parti cantonal, puis par le groupe parlementaire, qui sera ensuite chargé de statuer si je figure ou non sur le ticket. Finalement – mais surtout ! – ce sera au tour de mes collègues de l'Assemblée fédérale de trancher. J'espère pouvoir surmonter ces obstacles aux côtés des personnes qui m'ont encouragée à proposer ma candidature.

Je suis convaincue que les expériences acquises ces dernières années en politique fédérale, dans le secteur privé, sur la scène internationale et au niveau associatif constituent une bonne base pour mener un mandat efficace au Conseil fédéral. Je m'acquitterais de cette fonction avec le plus profond respect, mais aussi avec beaucoup de joie.

Karin Keller-Sutter, Wil, le 09.10.2018

Curriculum vitae Karin Keller-Sutter

Née le 22 décembre 1963

Mariée, domiciliée à Wil (SG)

Formation et expérience professionnelle

1970-1982 :	Scolarité à Wil et Neuchâtel
1982-1983 :	Année d'étude d'un an à Londres (City of London Polytechnic)
1984-1989 :	Etudes de traductrice et d'interprète de conférence, Zurich
1986-1987 :	Un semestre d'études en sciences politiques à l'Université de Montréal, Canada
1994-1996 :	Études postgrades en pédagogie à l'Institut de pédagogie de l'Université de Fribourg
1989-2000 :	traductrice-interprète indépendante et chargée de cours à l'École professionnelle ainsi qu'à l'École de commerce du canton de St-Gall (maturité professionnelle)

Relations publiques / Mandats politiques

1992-2000 :	Conseillère municipale, Wil
1997 :	Présidente de l'assemblée municipale, Wil
1995-2000 :	Membre du comité directeur de l'Union cantonale des arts et métiers de St-Gall
1996-2000 :	Députée au Grand Conseil
1997-2000 :	Présidente du PLR, canton St-Gall
2000-2012 :	Conseillère d'Etat du canton de St-Gall, cheffe du Département de la sécurité et de la justice, directrice suppléante des finances
2006/2007 et 2011/2012 :	Présidente du Gouvernement du canton de St-Gall
2010-2012 :	Représentante du Gouvernement du canton de St-Gall au sein de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)
2010-2012 :	Présidente de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)
Depuis 2011 :	Conseillère aux Etats pour le canton de St-Gall

Mandats parlementaires actuels

Commission de l'économie et des redevances (CER)
Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS)
Commission de politique extérieure (CPE), vice-présidente
Délégation AELE/Parlement européen, présidente
Délégation pour les relations avec le Landtag du Principauté du Liechtenstein
Délégation pour les relations avec le Parlement autrichien
Bureau du Conseil des Etats (membre depuis 2013)
Présidente du Conseil des Etats 2017/2018

Mandats d'intérêts publics

Bâloise Holding SA, Bâle, membre du conseil d'administration

Pensimo Fondsleitung SA, Zurich, présidente du conseil d'administration

Fondation de placement Pensimo, Zurich, présidente du conseil de fondation

Caisse de pension ASGA, St-Gall, membre du conseil d'administration

Swiss Retail Federation, Berne, présidente

Union patronale suisse, Zurich, membre du comité

Fondation de St-Gall pour les études internationales (symposium), St-Gall, vice-présidente

Weitere Ansprachen

In allen Fällen gilt das gesprochene Wort.

Kompetent und bodenständig

Sehr geehrte Damen und Herren

Auch ich begrüsse Sie gerne hier in Wil. Frau Ständeratspräsidentin Karin Keller-Sutter hat uns gestern mitgeteilt, dass Sie sich für eine Kandidatur um die Nachfolge von Bundesrat Johann N. Schneider-Ammann zur Verfügung stellt. Neben Karin Keller-Sutter sind keine Kandidaturen eingegangen. Am 20. Oktober 2018 findet im Stadtsaal Wil die öffentliche Nominationsversammlung der Kantonalpartei statt, an der Karin Keller-Sutter den Mitgliedern als Kandidatin für die Bundesratswahlen vorgeschlagen wird.

Wichtigstes Kriterium für die Wahl in den Bundesrat ist die Kompetenz der Kandidatinnen und Kandidaten. Dieselbe ist bei Karin Keller-Sutter unbestritten. Die Bundesverfassung macht zudem die Vorgabe, dass die unterschiedlichen Landesteile angemessen vertreten sein müssen. Die FDP des Kantons St.Gallen ist äusserst stolz und erfreut, mit Ständeratspräsidentin Karin Keller-Sutter eine solch profilierte Persönlichkeit ins Rennen schicken zu dürfen. Karin Keller-Sutter hat ihr Leben ganz in den Dienst der Allgemeinheit gestellt. Zuerst als Gemeinderätin hier in der Stadt Wil, später als Kantonsrätin und Kantonalpräsidentin der FDP, sodann als Regierungsrätin und heute als Ständerätin. Dabei stand immer die Sache im Fokus.

Karin Keller-Sutter hat die Bodenhaftung nie verloren. Sie ist nahe bei den Menschen, nahe am Geschehen – das zeichnet sie aus. Ich erlebe Karin Keller-Sutter immer als sehr herzliche, humorvolle Persönlichkeit. Beide Eigenschaften sind für das höchste Amt von wichtiger Bedeutung.

Mit Karin Keller-Sutter präsentiert die FDP des Kantons St.Gallen eine dossierfeste, kompetente sowie auch bodenständige, herzliche und zukunftsgerichtete Ständerätin mit Regierungserfahrung. Aus Sicht der FDP ist sie damit eine hervorragende Vertretung der Ostschweiz, vor allem aber die ideale Kandidatin für das Amt einer Bundesrätin und perfekt geeignet, diese Verantwortung für unser Land zu übernehmen.

Kantonsrat Raphael Frei, Kantonalpräsident FDP.Die Liberalen St.Gallen, Rorschacherberg

Ostschweiz jetzt in den Bundesrat

Sehr geehrte Damen und Herren

Die Kultur, das Staatsverständnis und der Pragmatismus der Ostschweiz fliessen derzeit nicht in die Entscheidungen des Bundesrates ein. Die Ostschweiz ist seit 2010 und der Kanton St.Gallen sogar seit 1986 nicht mehr im Bundesrat vertreten. Aktuell ist vor allem die westliche Schweiz im Bundesrat stark vertreten. Das St.Galler Rheintal und damit der Kanton St.Gallen gehören mit Vorarlberg und Baden-Württemberg zu den dynamischsten Wirtschaftsregionen in Europa – die Ostschweiz ist also nicht Peripherie, sondern mitunter das Herz von Europa. Als «peripheres Zentrum» kann die Ostschweiz im Bundesrat wertvolle Erfahrung einbringen. Diesem Umstand soll auch mit einer Kandidatur für den Bundesrat Rechnung getragen werden. Nachdem der lang gehegte Anspruch der italienischen Schweiz mit der Wahl von Bundesrat Ignazio Cassis erfüllt wurde, ist nun die Ostschweiz an der Reihe.

Karin Keller-Sutter wäre aber nicht nur eine ideale Vertreterin der Ostschweiz im Bundesrat. Sie ist vor allem sehr fähig, führungsstark und sie politisiert nahe an der Sache. Sie hat immer wieder bewiesen, dass sie bei der Erarbeitung von Kompromissen mehr als bereit ist, auch über die eigenen Parteigrenzen zu schauen – im Interesse des ganzen Landes. Karin Keller-Sutter ist in der Vereinigten Bundesver-

sammlung gut vernetzt und hat nie den Bezug zu den eigenen Wurzeln sowie der Wirtschaft verloren. Karin Keller-Sutter kennt die Anliegen der Kantone und kämpft mit Überzeugung gegen die zunehmende Aushöhlung der kantonalen Zuständigkeiten.

Nationalrat Walter Müller, Azmoos

Gut vernetzt in der Wirtschaft

Sehr geehrte Medienschaffende

Dass es der Schweiz besser geht als den umliegenden europäischen Staaten, ist auf unsere liberale Wirtschafts- und Gesellschaftsordnung zurückzuführen. Föderalismus, direkte Demokratie und Freiheit sind die Pfeiler unseres Wohlstandes. Diese Trümpfe der Schweiz gilt es zu verteidigen. Unser Wohlstand ist auch ganz direkt vom Zustand unserer Wirtschaft abhängig. Vertreterinnen und Vertreter der Wirtschaft und des Gewerbes sind nach dem Rücktritt von Bundesrat Schneider-Ammann im Bundesrat aber rar. Das Bewusstsein, welche Bedürfnisse die Wirtschaft an die Politik hat, ist von zentraler Bedeutung. Geht es der Wirtschaft gut, geht es auch dem Land gut.

Karin Keller-Sutter ist nicht nur eine ideale Vertreterin der Ostschweiz, sondern ist auch mit der Wirtschaft und dem Gewerbe hervorragend vernetzt. Die aus einer Gewerbefamilie stammende Karin Keller-Sutter war langjähriges Vorstandsmitglied des St.Galler Gewerbeverbandes, ist heute Präsidentin der Swiss Retail Federation sowie Vorstandsmitglied des Schweizerischen Arbeitgeberverbandes und sitzt in der bedeutenden Wirtschaftskommission des Ständerats. Sie kennt daher die Mechanismen und Anliegen der Schweizer Wirtschaft und hat nie den Blick für das Gesamte verloren. Deshalb trug sie im Parlament bei vielen wichtigen Dossiers zu mehrheitsfähigen Kompromissen bei.

Eine Aussage, die Karin Keller-Sutter ab und zu macht, ist mir im Gedächtnis geblieben: Erwirtschaften vor Verteilen. Dieses Bewusstsein brauchen wir mit Karin Keller-Sutter im Bundesrat.

Nationalrat Marcel Dobler, Rapperswil-Jona

Invitation aux médias

Invitation à une assemblée de nomination

Chers journalistes,

Le PLR St-Gall a le plaisir de vous convier à une assemblée de nomination qui aura lieu le :

Samedi 20 octobre 2018, à 10h00
Stadtsaal Wil, Bahnhofplatz 6, 9500 Wil

Inscriptions

Nous vous prions de nous confirmer votre présence jusqu'au 18.10.2018, 12h00 à sekretariat@fdp.sg, 071 222 45 45.